



Communiqué de Presse

Lyon, Paris, le 20 janvier 2020

La Banque des Territoires investit avec CNR dans l'éolien, pour soutenir l'accélération de son développement

La Banque des Territoires et CNR ont signé le 23 décembre 2019 un important accord de partenariat d'une durée de 10 ans visant à détenir ensemble plus de 500 MW de nouveaux projets éoliens.

Ce partenariat stratégique implique :

- La détention commune, dès aujourd'hui, d'une société portant 90 MW d'actifs éoliens déjà en exploitation ou en cours de construction et dont CNR sera l'acteur industriel supervisant l'exploitation ;
- Un objectif visant à augmenter le portefeuille d'actifs éoliens en co-détention de 400 MW sous 5 ans, sur la base de projets actuellement en développement ;
- La possibilité d'étendre ce partenariat à de nouveaux projets d'ores et déjà identifiés qui devraient voir le jour dans les 10 prochaines années.

Pour CNR comme pour la Banque des Territoires, l'engagement dans la Transition Énergétique et Écologique est à la fois naturel et stratégique. Toutes deux contribuent activement, en France, à accélérer le développement de territoires plus durables, et elles souhaitent, ensemble, renforcer leur investissement dans les énergies renouvelables face aux enjeux écologiques et climatiques. Ce nouveau partenariat stratégique dans l'éolien fait suite à l'acquisition par CNR du développeur Vol-V ER fin 2019. Cette année a d'ailleurs permis un rapprochement opérationnel significatif entre CNR et la Banque des Territoires, déjà actionnaire de CNR à hauteur de 33,2 %, puisqu'un premier partenariat portant sur 23 MWc, via trois parcs photovoltaïques, avait déjà été signé le 6 novembre 2019.

Emmanuel Legrand, directeur du département transition énergétique et écologique de la Banque des Territoires déclare : *« Je suis très heureux de ce partenariat d'envergure dans l'éolien avec CNR qui s'inscrit pleinement dans la volonté de la Banque des Territoires d'accompagner les développeurs d'énergies renouvelables en leur donnant les moyens d'atteindre leurs ambitions de développement, et ce dans l'objectif ultime de démultiplier les projets ENR dans les territoires ».*

« Nous sommes particulièrement honorés de cette nouvelle preuve de confiance et du soutien de notre actionnaire historique. La mise en place du partenariat avec la Banque des Territoires renforce et sécurise sur le long terme nos capacités de développement sur le marché très compétitif des énergies renouvelables », s'est félicitée Elisabeth Ayrault, présidente directrice générale de CNR.

Contacts presse :

CNR : Béatrice Ailloud - 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts : Marie-Caroline Cardi – 01 58 50 31 36 / 06 38 53 97 67 - marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr



A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

CNR produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires brut 2018 : 1 380 M€
- Effectif : 1 363 collaborateurs
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3 890 MW
- Production moyenne annuelle : 15 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)

Ensemble du parc de production au 1^{er} janvier 2020 : 47 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 52 parcs éoliens, 31 centrales photovoltaïques.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

CNR : Béatrice Ailloud - 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts : Marie-Caroline Cardi – 01 58 50 31 36 / 06 38 53 97 67 - marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr